

Décompte du temps de travail

Public visé

Nos formations s'adressent aux professionnels du secteur public, de la santé et du privé. Elles sont conçues pour les cadres, managers, directions, équipes RH, agents, fonctions support, experts métiers souhaitant développer leurs compétences techniques et relationnelles en situation professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Objectifs indicatifs, à adapter à votre contexte

- 01** Comprendre le cadre réglementaire et les principes généraux du temps de travail
- 02** Maîtriser les règles de calcul et de décompte des présences et des absences
- 03** Acquérir les techniques de balance horaire afin de fiabiliser le suivi du temps de travail.
- 04** Sécuriser les pratiques de gestion du temps de travail

Contenu pédagogique

Contenu indicatif, à adapter à votre contexte

01 Les principes du temps de travail et le cadre réglementaire

- Définition du temps de travail effectif
- Temps de travail effectif et temps rémunéré
- Les références annuelles et obligations annuelles de travail
- Les principes de fixation de la durée du travail
- Répartition du temps de travail : semaine, cycle, année
- Les heures supplémentaires : règles de mise en œuvre et de décompte
- Les garanties liées au temps de travail : repos, amplitudes, pauses

02 Les méthodes de décompte du temps de travail

- Les notions de durée annuelle et mensuelle de travail
- Les périodes de référence pour le décompte
- Les bases de calcul des présences et des absences
- Les méthodes de décompte : jour / heure, débit / crédit
- L'articulation entre cycles, RTT et durée de travail
- La prise en compte des jours fériés, congés annuels et formations

03 Le traitement des absences et situations spécifiques

- Les congés pour raison de santé et leurs modalités de décompte
- La question du dégrèvement des jours de RTT en cas de maladie
- Les absences autorisées et justifiées
- Le décompte des absences selon les organisations de travail
- Les modalités spécifiques pour le travail de nuit et l'alternance jour / nuit
- Les dispositifs particuliers : astreintes, journée de solidarité, CET

04 Vers une gestion cohérente et sécurisée du temps de travail

- La fiabilisation des plannings et des outils de suivi
- Les liens entre gestion du temps, absentéisme et organisation du travail
- La collaboration entre encadrement et services administratifs
- Harmoniser les pratiques de décompte au sein de l'organisation
- Identifier les points de vigilance et les risques d'erreur
- Définir des axes d'amélioration pour une gestion durable du temps de travail

Modalités & accessibilité

Modalités indicatives, à adapter à votre contexte

DURÉE À déterminer ensemble après un cadrage pédagogique.	FORMAT Présentiel, distanciel ou hybride.
LIEU À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique	PRÉREQUIS À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique
DÉLAI D'ACCÈS Inscription au maximum 10 jours avant la date de formation	TARIF A partir de 1 200€ nets par jour (*Les activités formation d'Obea ne sont pas assujetties à la TVA conformément à l'article 261-4-4e - a du CGI.)
ACCESSIBILITÉ Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations pédagogiques, organisationnelles et techniques nécessaires.	

Moyens & méthodes pédagogiques

En fonction de vos objectifs et des publics, nous combinons les méthodes que nous utilisons au quotidien :

- Apports théoriques & méthodologiques
- Étude de cas
- Atelier de partage & de construction
- Mise en situation
- Séance de questions / réponses
- Évaluation par les pairs

Modalités d'évaluation

Chaque formation démarre par un positionnement de vos équipes et se conclut par une évaluation des acquis — pour que vous puissiez mesurer concrètement le retour sur votre investissement.

AVANT LA FORMATION Un positionnement rapide pour partir du bon niveau.

PENDANT ET APRÈS Des mises en situation, des quiz et un débrief collectif pour ancrer les acquis.

À L'ISSUE Une évaluation finale pour mesurer ce qui a changé.

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS

Téléphone : 01 40 53 47 00 · E-mail : informations@obe.fr